

peser ces mots : " Il n'est permis à personne sous quelque prétexte que ce soit. " N'était-ce pas une réponse formelle au chancelier allemand qui avait dit, en plein Parlement : " Nous savons bien que nous n'avons pas le droit d'envahir la Belgique, mais nous y sommes forcés, on fait comme on peut. " Non, répond le pape, il n'est permis à personne, sous quelque prétexte que ce soit, de léser la justice. Le pape rappelait encore entre autres obligations le devoir, pour les belligérants, d'épargner les églises et les cathédrales. N'était-ce pas un blâme évident pour les crimes allemands? Il faut croire que si puisque l'ambassadeur d'Allemagne s'en est plaint et qu'on a pu lui répondre : " Vous vous êtes donc reconnu? "

On aurait voulu que le pape condamnât non seulement en droit, mais en fait; qu'il ne se contentât pas de dire : " Cela est défendu, " mais qu'il ajoutât : " Vous, Allemagne, vous l'avez fait. " Or, comment aurait-il jugé, à quel titre? Comme arbitre? Les peuples demandent parfois à un arbitre de trancher leurs différends. Qui donc a demandé à Benoît XV d'intervenir? Comme représentant de Dieu sur la terre et gardien de la morale? Oui, mais alors il aurait fallu qu'il agît en juge. Et pour juger, il faut instruire la cause, il faut entendre les parties. Or, cherchez où sont les plaideurs autour du Souverain Pontife? L'Allemagne est largement représentée et ceux qui parlent en son nom nient tous les faits qu'on leur reproche, ou les justifient par des nécessités militaires. Où sont donc les représentants de la France? Hélas, il n'y en a pas. La France n'a personne qui parle en son nom auprès du Souverain Pontife. Et on veut que le pape juge ! Comment pourrait-il faire sagement et sûrement en pareille occurrence? D'ailleurs, la parole du pape était suffisamment claire et justicière. Ainsi l'a jugé la Belgique qui a remercié officiellement le pape d'avoir vengé le droit outragé.

De plus, on prie pour la prière pour la pape fit dem plus difficile monde catholique fois, rappelo prière à Notre indiqué la sign pas besoin que paix dont il s paix vraie, soli — C'est, dit s n'est pas de tr n'y est pas da particuliers, s' a sa place, ch d'autrui. La s selon la parole suppose, elle ex cette allocution Eminence était Les ennemis qu'ils oublient s fermement aupr ligieux français otages à la suite péen. Ils oubli et qu'il vient en peu d'empresse généreuse tenta régions française obtint l'échange